

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 70 (1919)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** Considérations sur l'aménagement des forêts en Suisse  
**Autor:** H.By.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785680>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

70<sup>m</sup>e ANNÉE

JUILLET/AOUT

N<sup>o</sup> 7/8

## Considérations sur l'aménagement des forêts en Suisse.

Remarques sur l'étude de M. le D<sup>r</sup> *Flury*.

Résumer à l'intention des professionnels de langue française les études que M. le D<sup>r</sup> Flury a consacrées dans le Journal forestier suisse à diverses questions touchant l'aménagement des forêts, et qu'il vient de réunir dans une brochure intitulée „Aus dem Gebiete unserer Forsteinrichtung“, n'est pas chose aisée à cause des différences de mentalité qui se trahissent déjà dans la difficulté qu'il y a à trouver des termes équivalents; ce n'est pas chose aisée encore parce que cet opuscule, très condensé, touche une foule de questions, les unes essentielles, les autres non; et enfin ce ne l'est pas parce que l'auteur paraît hésiter devant les conclusions que lui imposeraient ses propres constatations, et ne pouvoir se résigner à en accepter toute la portée; il laisse au lecteur l'impression d'une matière inachevée malgré son abondance.

Que l'auteur ne prenne pas ce scepticisme en mauvaise part! Les forestiers, au moins ceux de Suisse, sont, vis-à-vis de l'aménagement, dans une période de tâtonnement et de doute; on reprend des problèmes dont les solutions surannées ne satisfont plus; on se permet des questions; on réclame des justifications; on cherche une orientation. Ce que M. Flury écrit n'est-il pas aussi un symptôme de cette situation?

Dans sa conclusion l'auteur dit bien qu'il n'a voulu qu'apporter une contribution au perfectionnement si désirable de l'aménagement et à stimuler l'activité dans ce domaine. Mais après avoir lu attentivement M. le D<sup>r</sup> Flury, j'avoue en garder cette impression qu'il a conduit son lecteur au milieu d'un fourré à perspectives bien courtes, et qu'il lui laisse le soin de s'en sortir comme il peut. Sur l'invitation de la rédaction du Journal, je me suis laissé entraîner à donner non une recension du travail du D<sup>r</sup> Flury, mais à analyser (ce qui me paraissait plus important) ce qu'il contient d'essentiel quant aux principes et de chercher à en dégager une orientation.

Le but de la culture forestière, aujourd'hui plus que jamais, devrait être de produire et encore de produire. Et la tâche de l'aménagement devrait être, semble-t-il, de fournir au technicien le moyen et d'améliorer sa culture pour lancer sa production, et de justifier que, avec

les moyens mis à sa disposition, il produit en effet tout ce qu'il doit ou, au moins, tout ce qu'il peut. Une pareille justification est une obligation.

Cette orientation manque dans ce qu'expose M. le Dr Flury, ou, si on l'y trouve, c'est hésitante et voilée, malgré la forte érudition dont il fait preuve. Toutefois, je regrette presque de le dire, ce ne sont pas les procédés qu'il connaît si bien qui vivifieront la sylviculture, feront de l'aménagement son compagnon et son appui, pourront éclairer le sylviculteur sur l'efficacité immédiate de son traitement, soutiendront en lui l'initiative et lui permettront les hardiesses réfléchies nécessaires.

Cherchant à me rendre compte du pourquoi de cette impression d'attente non satisfaite qui me reste, je crois la trouver en ceci, que l'auteur traite simultanément et pose sur le même plan des choses et des méthodes disparates.

Si on écarte du domaine de l'aménagement tout ce qui est extérieur et accessoire pour ne considérer que ce qui est fondamental et essentiel, on y trouve en présence deux conceptions de la forêt et deux méthodes de la traiter et de la gouverner : il y a la *conception biologique* de laquelle sort la méthode expérimentale, et la *conception mécanique* de laquelle sort la méthode formaliste.

La *conception biologique* voit dans la forêt l'*organisme*, un organisme vivant, évolutif, réagissant, en perpétuel devenir, à possibilités indéfinies, dont rien dans les faits de la nature n'oblige à prévoir l'épuisement ni la fin (les accidents réservés), dont la puissance de vie est encore à peine entr'aperçue par la science ; on peut contester qu'il soit soumis à un déterminisme lequel dépendrait en tous cas étroitement de l'homme qui a bien certainement le pouvoir de le faire varier et dévier à volonté.

La *conception mécanique* voit dans la forêt le *phénomène*, un phénomène étroitement limité, dont l'origine et le terme sont connus, qu'on peut exactement circonscrire, dont on peut prévoir toutes les phases, dont on peut même tracer d'avance la trajectoire qui a son équation... et qu'il est interdit de déranger. Il est au moins étrange, soit dit en passant, de voir cette conception mécanique si peu préoccupée du bon emploi des forces, de l'effet utile.

Dans la réalité, l'opposition n'apparaît pas aussi crûment que je viens de la caractériser ; on a cherché à jeter des ponts d'une conception à l'autre ; des transitions s'élaborent ; une certaine pénétration réciproque se fait ; et c'est vraiment très intéressant de constater que l'auteur est bien en train, lui aussi, de s'ouvrir à la première conception.

Mais, dans l'intérêt de la simplicité et de la clarté, je laisse de côté les transitions pour en venir aux méthodes issues des conceptions. Ceci fait, je pourrai passer plus rapidement sur les procédés.

Je n'entends d'ailleurs pas mettre ces méthodes différentes en opposition absolue. Si, par respect pour les droits de l'idée pure, je ne puis

faire autrement que donner la préférence à la conception biologique et à la méthode expérimentale qui en est la fille, je dois reconnaître que, dans le domaine des réalisations, on est forcé de tenir compte des contingences, des situations, qui empêchent ou qui restreignent l'application de cette méthode, et que, souvent, l'ordre et la commodité, qui sont l'essentiel de la méthode formaliste, peuvent constituer à eux seuls un gain désirable auquel on doit momentanément borner ses ambitions, une étape importante qu'il ne faut pas se refuser à franchir en attendant mieux.

Il n'en reste pas moins que ces deux méthodes restent assez différentes dans leur essence pour que leurs procédés diffèrent radicalement; les analyser ensemble, c'est vouloir faire l'analyse d'un mélange hétérogène; l'analyse doit commencer par un démêlement.

Voyons donc séparément la méthode expérimentale et la méthode formaliste dans leurs rapports avec l'aménagement.

Les méthodes d'aménagement nées ou à naître de la conception biologique (telle la Méthode du Contrôle à laquelle M. le D<sup>r</sup> Flury veut bien faire l'honneur de quelques mentions — pas toujours très justes — et reconnaître quelques mérites), voyant dans la variabilité de l'organisme le motif et l'occasion du traitement, seront nécessairement des méthodes d'expérimentation, corollairement: d'observation. Ce qui les intéressera, ce seront précisément ces variations, spontanées ou provoquées, dans lesquelles viennent se refléter et aboutir toutes les fonctions physiologiques et les influences de milieu; ce sera spécialement la recherche de la part des variations provoquées, c'est-à-dire de l'efficacité du traitement, la constatation des effets utiles qui s'additionnent dans l'accroissement courant; ce sera l'étude de ce qui le favorise et de ce qui l'empêche; ce sera la combinaison des opérations propres à procurer le plus grand effet utile. C'est donc l'enquête, l'enquête perpétuelle, sans terme préconçu; et c'est la préparation, l'amélioration progressive sur la base des expériences acquises. La méthode et ses procédés consistent donc ici à fonder et à assurer le point de départ de l'enquête, puis tous ses développements; ils consistent dans la prise et la comparaison d'états successifs et dans le contrôle des modifications accidentelles ou intentionnelles survenues entre temps. L'observation et l'expérimentation ne peuvent aller sans un système rigoureux, et c'est pourquoi la Méthode du contrôle exige:

la fixité des limites des divisions;

la juxtaposition des opérations et des divisions;

l'adoption d'unités de mesure immuables, d'un étalon invariable pour le matériel-bois (matériel réservé aussi bien que matériel exploité) c'est-à-dire un tarif d'aménagement, et la délivrance de la jouissance annuelle en unités de ce tarif (théoriquement, ce tarif pourrait être simplement la surface terrière);

le contact intime et fréquent du technicien-traitant avec chacun des éléments composants, et, par conséquent, des opérations à haute

fréquence (rotation rapide, courte période), la possibilité assurée de pouvoir intervenir toujours au moment opportun en faveur de l'accroissement.

Les méthodes d'aménagement enfantées jusqu'ici par la conception mécanique sont restées et resteront, conformément à leur principe, des méthodes disciplinaires pour la forêt. Il s'agit pour elles non pas d'étudier et d'expérimenter, mais de réglementer; non pas de cultiver, mais d'exploiter avec précision. Aussi leurs opérations ne sont-elles nullement combinées dans le but d'en faire ressortir et d'en constater les effets immédiats ni de renseigner le technicien-traitant sur la valeur de ses interventions. Il n'existe pas de lien organique entre les opérations, ni dans l'espace, ni dans le temps; elles se succèdent sans localisation exacte, en dislocation ou en chevauchement au travers de divisions trop grandes, et ne peuvent aucunement fournir les éléments d'une expérimentation, avoir les caractères d'essais contradictoires; elles ne peuvent même pas tomber sur le moment opportun; ce moment n'étant ni connu ni cherché; leur moment est prescrit très longtemps d'avance et peut se trouver parfaitement inopportun. La forêt, édifiée dans son ensemble sur la notion de l'âge et non sur celle de l'énergie de croissance, passe d'une classe d'âge à l'autre, le technicien devant se garder avant tout d'en troubler l'ordonnance et étant tenu de respecter le type imposé du peuplement, bon ou mauvais; elle avance vers un terme qui lui est prescrit et qu'on a appelé révolution, probablement parce qu'elle est le chambard total des peuplements qui ont atteint l'âge fatidique. Il semble que, dans ces méthodes, les variations soient redoutées comme un mal et qu'on s'efforce de les restreindre, de les ignorer, en créant par le dualisme des statistiques du matériel sur pied et du matériel abattu, l'obscurité et la confusion, en annihilant la personnalité de l'opérateur qu'on ne met pas à même de s'instruire des succès et des insuccès des mesures qu'il ordonne; il cesse d'être un cultivateur, obligé qu'il est de porter son action non sur les points utiles, mais sur les points imposés.

(A suivre.)

*H. By.*

## La question sylvo-pastorale.

(Fin.)

### Pâturage et forêts.

#### Modification des surfaces et séparation des régimes.

Le pâturage boisé est un régime mixte d'utilisation du sol dans les montagnes pour la production simultanée du gazon et du bois, la prépondérance revenant au gazon, nourricier du troupeau, tandis qu'aux arbres revient d'abord le rôle protecteur, puis celui de fournir le nécessaire pour la construction, l'entretien et l'affouage des chalets et en dernier lieu, et subsidiairement seulement le rôle de producteur du